



**VOTRE IDENTITE
C'EST VOTRE SECURITE**

Hôpitaux du Pays du Mont-Blanc
Cellule d'identitovigilance - Novembre 2012



A votre admission

Tous les renseignements concernant votre identité sont **confidentiels** et ne peuvent être divulgués.

A votre entrée, **vous êtes identifié(e)** par votre nom (le cas échéant, votre nom de naissance), votre prénom, votre date de naissance et votre sexe. Ces renseignements doivent être pris sur une **pièce d'identité** portant votre photographie (*carte d'identité, passeport, titre de séjour, ...*).

Ces renseignements seront demandés **à chacune de vos venues**, même rapprochées, car votre situation matrimoniale peut évoluer en quelques semaines.

Des étiquettes à votre nom seront utilisées pour identifier l'ensemble des pièces de votre dossier médical (dossier de soins, compte-rendu médical, bon d'examen, prélèvements, radiographies, ...) dans tous les services où vous vous rendez.


Ne vous étonnez pas non plus que votre identité puisse être inscrite sur un **bracelet**.

**Le port du bracelet est obligatoire,
il est une garantie supplémentaire
de votre sécurité.**

N'hésitez pas à vérifier l'exactitude des
informations qui figurent sur votre bracelet.

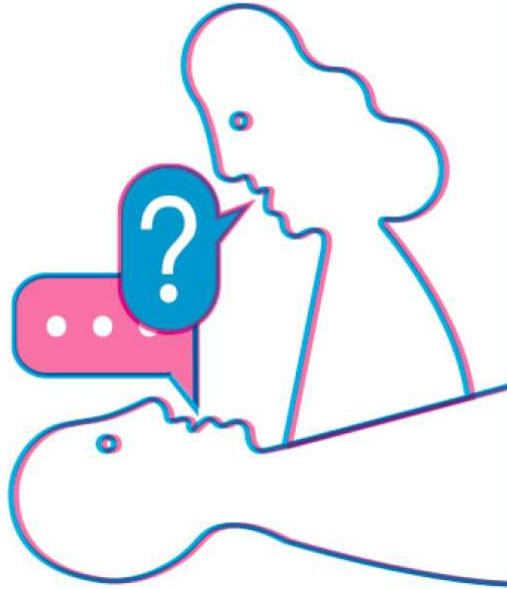


Suite à la loi du 11 octobre 2010, il est important de revêtir une tenue ne dissimulant pas le visage dans les espaces publics.

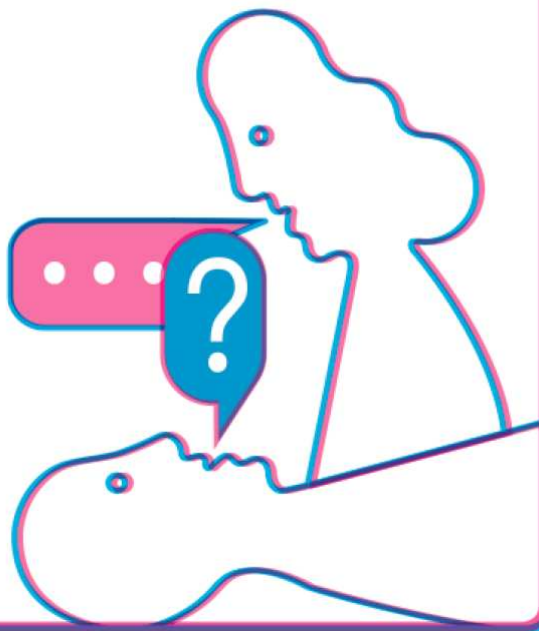


**TOUTE USURPATION
OU ÉCHANGE D'IDENTITÉ
CRÉE UN DYSFONCTIONNEMENT
DONT LES CONSÉQUENCES
PEUVENT ÊTRE DRAMATIQUES
POUR LA SANTÉ
DES PERSONNES
CONCERNÉES**

Ne vous étonnez pas si le personnel vérifie régulièrement votre identité.



Mais le personnel est là aussi pour répondre à vos interrogations.



Pendant votre séjour

Ne vous étonnez pas que l'on vous demande, à plusieurs reprises, de vous identifier.

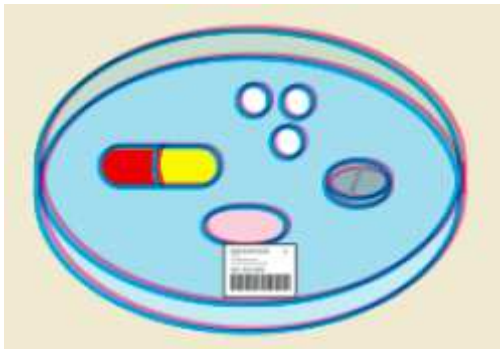
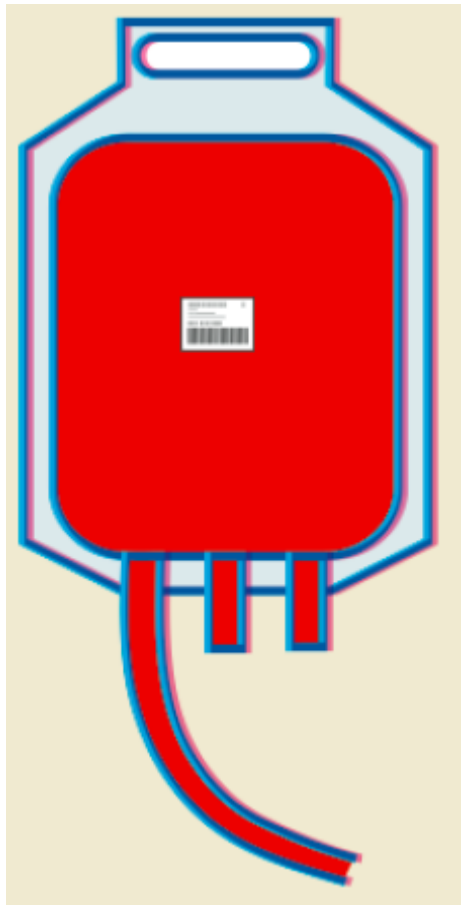
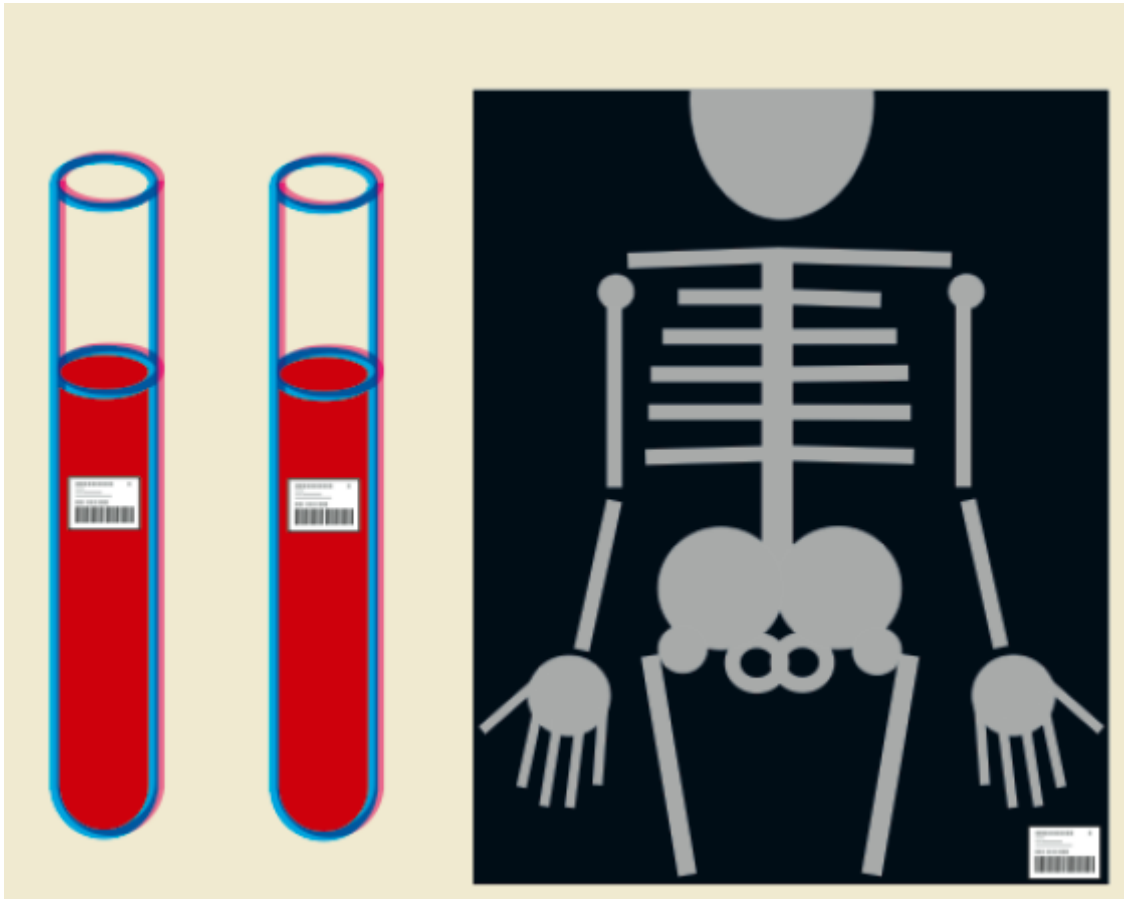
A tout moment de votre séjour, le personnel soignant doit pouvoir s'assurer de votre identité, notamment lors des **actes dits « à risque »**. Les transfusions sanguines, les analyses biologiques, les examens radiologiques, les traitements médicamenteux nécessitent un système d'identification sans faille.

Avant le début d'un acte chirurgical ou invasif, un temps de pause est observé. Ce temps servira aux vérifications ultimes à partir d'une « check-list » : identité, type d'acte, site d'intervention,...

Comprendre cela, c'est accepter la répétitivité des vérifications

Vous aussi, vous pouvez, à tout moment de votre séjour, être attentif et veiller à ne pas être pris pour quelqu'un d'autre. C'est votre droit et le personnel répondra à tout moment à vos interrogations légitimes.

Votre participation active à notre politique visant à empêcher tout risque d'erreur sur l'identité du patient ne peut que faciliter la qualité et la sécurité des soins.



ICI VOUS
N'ÊTES PAS
N'IMPORTE

QUI